

Direction des Relations Internationales

Appel à candidatures
Mobilité des doctorants contractuels d'amU
2025/26

--*-*

Objectifs du programme

Ce dispositif a pour but d'encourager la mobilité doctorale courte, d'une durée de 5 jours, au sein d'universités européennes et/ou membres de l'alliance CIVIS. Il offre aux doctorants contractuels d'amU l'opportunité :

- ✓ D'observer, échanger et comparer les bonnes pratiques d'établissements partenaires
- ✓ Se former de manière intensive à de nouvelles méthodes, outils et approches de pointe dans leurs domaines
- ✓ Développer des collaborations internationales et enrichir leurs travaux grâce à des échanges scientifiques ciblés
- ✓ Renforcer leurs compétences en communication scientifique en langue étrangère et développer leurs compétences interculturelles

Attention : Ce programme ne finance pas la participation à des activités comme les colloques et les conférences.

Calendrier annuel

Ouverture de la campagne de candidature	26 Janvier 2026
Clôture de la campagne de candidature	30 Mars 2026
Vérification des dossiers et comité de bourse	1 Avril 2026
Période de mobilité éligible	Entre Avril 2026 et Décembre 2026

Destinations éligibles

➤ ***Mobilité dans le cadre de l'alliance CIVIS***

Pays	Établissement
Autriche	Université de Salzbourg
Belgique	Université libre de Bruxelles
Allemagne	Université Eberhard Karls de Tübingen
Espagne	Université Autonome de Madrid
Grèce	Université nationale et Capodistrienne d'Athènes
Écosse	Université de Glasgow
Italie	Université Sapienza de Rome
Suisse	Université de Lausanne

Roumanie	Université de Bucarest
Suède	Université de Stockholm
Mozambique	Université Eduardo Mondlane
Ouganda	Université de Makéréré
Maroc	Université Hassan II
Sénégal	Université Cheikh Anta DIOP
Afrique du Sud	Université du Witwatersrand
Tunisie	Université de Sfax

➤ ***Mobilité vers les pays membres du programme Erasmus+***

Il peut s'agir d'établissements d'enseignement supérieur partenaires ou non partenaires d'amU situés dans les pays de la liste ci-dessous :

- ✓ Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Islande, Liechtenstein, Serbie, Macédoine du Nord, Norvège, Turquie.

Critères d'éligibilités

Les candidats devront obligatoirement :

- Être doctorant contractuel d'amU
- Effectuer sa mobilité pendant la période du contrat doctoral
- Avoir l'accord de leur directeur de thèse et du directeur du laboratoire de rattachement
- Justifier d'un projet de mobilité qualitatif et pertinent
- Effectuer une période de mobilité de 5 jours effectifs (cela n'inclut pas week-end, jours fériés et jours de voyage)
- Ne pas être déjà bénéficiaire d'un financement européen

Procédure de candidature

Le candidat devra :

- Prendre contact avec une/des universités européennes ou membres de l'alliance CIVIS afin de trouver un établissement d'accueil
- Prendre contact avec son directeur de thèse au sein d'amU et son directeur de laboratoire de rattachement afin de vérifier la conformité et la pertinence du projet de mobilité et d'obtenir son accord

Par la suite, le candidat devra envoyer les documents ci-dessous par mail à l'adresse suivante laurene.cellard@univ-amu.fr :

- Une lettre d'invitation nominative de l'établissement d'accueil sur laquelle sont mentionnées les dates de mobilité (Annexe I)
- La fiche projet ERASMUS+ complétée expliquant de manière détaillée le projet de mobilité, et validée par le directeur de thèse et/ou l'école doctorale (voir Annexe II)

Suite au comité, les participants recevront un mail précisant les démarches administratives supplémentaires à effectuer, notamment :

- Complétude d'un formulaire de déclaration de mobilité MoveOn
- Elaboration d'une autorisation d'absence à l'étranger (AAE) signée par l'agent et ses supérieurs hiérarchiques
- Elaboration d'un ordre de mission sans frais (OM) sur Notilus.

Après cette étape, les participants recevront un kit Erasmus+ comprenant un contrat financier et un contrat de mobilité, à compléter, signer et faire signer par l'établissement d'accueil.

Détails du financement

Dans le cadre du programme Erasmus+, les participants bénéficieront d'une aide à la mobilité correspondant à une contribution aux frais de voyage et aux frais de séjour. Vous retrouverez toutes les informations détaillées sur le lien suivant : <https://www.univ-amu.fr/fr/intramu/mobilite-erasmus-formation>.

Attention : Ce financement ne correspond pas à un remboursement de frais réels mais bien à un forfait défini sur critères de la Commission Européenne

Contact

Mail : laurene.cellard@univ-amu.fr

Tél : [+33412231840](tel:+33412231840)